



Lundi 28 octobre
de 7h00 à 17h00

- Rabotage de la chaussée du boulevard Clemenceau, dans le sens rue du Docteur Charcot vers l'avenue de la République
- Route barrée sur le tronçon en travaux
- L'accès aux garages sera rendu après 17h00
- Mise en place de déviation par l'avenue Calmette



Nuit du lundi 28 octobre au mardi 29 octobre
de 20h00 à 6h00

- Rabotage du carrefour de la rue de la Reine Astrid et du Boulevard Clemenceau ainsi que l'intersection de la latérale de l'avenue de la République et du boulevard Clemenceau
- Le franchissement de ces carrefours sera interdit
- Mise en place de déviations par les voies adjacentes
- L'accès au tronçon compris entre les deux carrefours se fera par la rue Théophile Marché



Mardi 29 octobre
de 7h00 à 17h00

- Rabotage de la chaussée du boulevard Clemenceau, dans le sens avenue de la République vers la rue du Docteur Charcot
- Route barrée sur le tronçon en travaux
- L'accès aux garages sera rendu après 17h00
- Mise en place de déviation par la rue de la Reine Astrid



Nuit du mardi 29 octobre au mercredi 30 octobre
de 20h00 à 6h00

- Application du nouveau revêtement sur le carrefour de la rue de la Reine Astrid et du Boulevard Clemenceau ainsi que l'intersection de la latérale de l'avenue de la République et du boulevard Clemenceau
- Le franchissement de ces carrefours sera interdit
- Mise en place de déviations par les voies adjacentes
- L'accès au tronçon compris entre les deux carrefours se fera par la rue Théophile Marché



Mercredi 30 octobre
de 7h00 à 17h00

- Application du nouveau revêtement chaussée sur le boulevard Clemenceau, dans le sens rue du Docteur Charcot vers l'avenue de la République
- Route barrée sur le tronçon en travaux
- L'accès aux garages sera rendu après 17h00
- Mise en place de déviation par l'avenue Calmette



Judi 31 octobre
de 7h00 à 17h00

- Application du nouveau revêtement chaussée sur le boulevard Clemenceau, dans le sens avenue de la République vers la rue du Docteur Charcot
- Route barrée sur le tronçon en travaux
- L'accès aux garages sera rendu après 17h00
- Mise en place de déviations par les voies adjacentes